

25 SEPTEMBER 2016 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES HARKIS, À PARIS LE 25 SEPTEMBRE 2016.

[Télécharger le .pdf](#)

Monsieur le président,
Mesdames Messieurs les ministres,
Mesdames Messieurs les parlementaires, élus,
Mesdames Messieurs les présidents des associations d'Anciens Combattants,
Mesdames Messieurs qui représentez ici les associations de Harkis et de leurs familles, Mesdames Messieurs les porte-drapeaux.

Comme chaque 25 septembre, la France honore les Harkis et se souvient.

Cette date est inscrite dans le calendrier des Journées nationales de la République depuis que le Président Jacques CHIRAC en avait décidé en mars 2003. Ainsi, chaque année depuis 15 ans, devant les Monuments aux Morts, dans tous les départements, en présence des autorités de l'Etat, sous la garde des porte-drapeaux, notre pays rend hommage aux membres des troupes supplétives de l'Armée française en Algérie.

Les Harkis, puisque c'est leur nom, ont été des combattants de la France, engagés et prêts au sacrifice suprême. Mais des combattants qui furent privés de la protection de la France au lendemain de la Guerre d'Algérie, et dont l'abandon ne fut jamais pleinement reconnu par la République.

Aujourd'hui, dans cette Cour des Invalides, dans ce lieu chargé d'histoire, de mémoire, je suis venu devant vous faire uvre de vérité.

La vérité, elle est implacable.

La vérité, elle est cruelle.

Pendant la Guerre d'Algérie, pour contrôler un territoire de plus de 2 millions de kilomètres carrés qu'elle ne pouvait pas soumettre, l'Armée française a recruté des supplétifs parmi la population. Plus de 200.000 hommes ont alors servi sous l'uniforme français. Ils étaient des Moghaznis, des tirailleurs, des spahis, des membres des forces régulières, des groupes mobiles de sécurité, des groupes d'autodéfense, des sections administratives spécialisées... Nous les avons tous en mémoire sous le nom de Harkis.

Vous étiez de ceux-là. Vous vous étiez mis sous le drapeau tricolore. Ce choix a lié à jamais votre destin à celui de la France.

Lorsque le cessez-le-feu a été signé le 19 mars 1962, à la suite des accords d'Evian, ces Harkis, c'est-à-dire vous, avaient confiance en la France, parce que vous vous étiez battus pour elle, et vous n'imaginiez pas qu'elle puisse vous abandonner.

C'est pourtant ce qui s'est produit. Le gouvernement de l'époque a refusé d'organiser le rapatriement des Harkis vers la métropole. La France a alors manqué à sa promesse. Elle a tourné le dos à des familles qui étaient pourtant françaises. Beaucoup, désarmées, furent livrées à elles-mêmes et sacrifiées.

D'autres espéraient en la France pour être reçus, et débarquèrent, malgré les instructions officielles, sans ressources, sans attaches, et furent accueillis dans des conditions indignes. Regroupés dans des camps en grand nombre, ils y restèrent pendant des années. Ils furent astreints à des travaux pénibles dans des forêts, sans perspective professionnelle. La prise en compte de leurs droits fut longue à obtenir. Et leurs enfants ont souffert de ne pas être pleinement intégrés dans la République.

Voilà la vérité. La dure vérité.

Elle n'est pas simplement la vôtre, celle que vous avez vécue, ou celle que vous avez transmise. Cette vérité est la nôtre, et je l'affirme ici clairement, au nom de la République. Je reconnais les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis, des massacres de ceux restés en Algérie, et des conditions d'accueil inhumaines des familles transférées dans les camps en France. Telle est la position de la France.

La France n'est jamais vraiment à la hauteur de son histoire lorsqu'elle se détourne de la vérité. En revanche, elle est digne et fière lorsqu'elle est capable de la regarder en face. Et c'est en ayant cette

lucidité sur ses pages les plus sombres, que nous pouvons éprouver une légitime fierté pour ses pages les plus glorieuses. C'est notre grandeur que de savoir reconnaître les souffrances, sans taire les fautes. Des blessures, ces blessures, vous les portez encore, car la République a mis du temps, trop de temps, pour réparer. Il a fallu attendre 1974, 12 ans après la fin de la Guerre d'Algérie, pour que votre statut d'Anciens Combattants vous fût enfin accordé. Je veux rappeler que pour les Harkis restés en Algérie, il a fallu attendre 2010 pour qu'il en soit ainsi. A partir de 1987, une série d'aides spécifiques a été mise en place, et constamment améliorée, la dernière fois en 2014 par le gouvernement de Manuel VALLS. De même, il a fallu attendre la loi du 11 juin 1994 pour que « la République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives ou assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis ».

Je viens de me recueillir devant la plaque, cette plaque, sur laquelle est gravé, ici à l'Hôtel des Invalides, comme dans 27 autres lieux de mémoire, le texte que je viens de lire.

Mesdames et Messieurs, je sais combien vous êtes attachés à ce que votre parcours, dans la France toute entière, soit mieux connu, mieux transmis, mieux compris. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu que le plan du gouvernement puisse être présenté en 2014 avec un important volet sur la transmission de l'Histoire.

C'est le rôle de l'école, où a été présentée l'exposition « Parcours de Harkis », où d'anciens membres des forces supplétives j'en reconnais ici ont été invités à témoigner.

C'est aussi la signification des lieux de mémoire. Le souvenir des Harkis est désormais rappelé sur les sites où ils sont passés, où ils ont vécu, et parfois, le plus souvent, souffert. Je pense au Mémorial de Rivesaltes et je pense aux hameaux de forestage, dont l'existence est rappelée par des plaques, là encore, à l'intention des générations futures.

C'est le rôle des Archives nationales de recueillir toutes les traces de notre passé. Elles s'ouvriront cet automne, à l'occasion de la Grande Collecte, au souvenir des millions de personnes vivant en France qui ont un lien avec l'Afrique, et notamment avec l'Afrique du Nord. Parce que la mémoire de la France, elle se constitue à travers toutes les mémoires familiales, tous les témoignages, qui peuvent montrer ce que les générations passées ont vécu et veulent transmettre, ce qu'est l'Histoire.

Je pense enfin aux collections des musées français, qui désormais mettent en valeur la France et l'Algérie.

Le chemin de la réparation et de la reconnaissance a été long pour les Harkis. Il a fallu que vos associations interviennent constamment auprès des pouvoirs publics. Il a fallu aussi que vos enfants, parfois vos petits-enfants, prennent à leur tour la parole, et parfois s'insurgent. Il a fallu que vous mobilisiez toute votre énergie pour que la France vous entende, et vous accorde ce qu'elle aurait dû vous donner depuis bien longtemps. Et d'abord, la reconnaissance et la réparation.

Je veux saluer vos associations. Leur nombre témoigne de la diversité de vos itinéraires. Elles sont aujourd'hui des partenaires essentiels pour les pouvoirs publics, avec lesquels le dialogue est constant, régulier, et fructueux.

Dans toutes les régions, une instance existe, présidée par le préfet. Au niveau national, vos représentants sont écoutés, c'est le G12 Harkis. Je l'ai accueilli à l'Elysée, c'était le 4 juillet 2014. Le Premier ministre vous a reçus à l'Hôtel Matignon cette semaine.

J'ai d'ailleurs une pensée pour l'un des vôtres, Abdelkrim KLECH, qui était présent lors de ces deux rencontres, et qui nous a quittés cette semaine. Il avait lutté pour faire entendre la voix des Harkis. Il avait plusieurs fois mis sa santé en danger pour témoigner, pour protester. Il fut un infatigable militant de la reconnaissance.

Les Harkis et leurs descendants n'ont jamais voulu autre chose que la République, que l'égalité, qui vaut pour tous dans notre pays, quels que soient ses origines, ses parcours, sa couleur de peau, ses croyances, dès lors qu'ils sont tous des enfants de la République. Egalité : égalité des droits, égalité des chances, égalité aussi au nom de l'Histoire, que chacun est fondé à demander, quand son histoire a été blessée.

Je sais ce qu'est encore trop souvent la douleur des discriminations, qui doivent être inlassablement combattues, car elles contredisent la promesse même de la République. Les Harkis, leurs descendants le savent bien, ils les ont connus, ils les connaissent encore, ces discriminations, les préjugés, le racisme,

l'ignorance, l'intolérance.

Mais les Harkis aussi sont fiers, et la France est fière aussi de la réussite de leurs enfants et de leurs petits-enfants : hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise, médecins, professeurs, artistes, ils donnent à la France le meilleur. Et grâce à vous, ils ont enrichi notre pays. Vous êtes régulièrement distingués dans nos ordres nationaux, parce que vous êtes des exemples, des exemples justement d'adhésion à la France, même quand elle a pu vous manquer, et elle vous a manqué.

Mais une des leçons que nous devons retenir, c'est que le passé, aussi douloureux soit-il, n'interdit jamais l'avenir, et que c'est l'avenir que nous avons à préparer.

Mais pour qu'il soit commun, cet avenir, pour que nous puissions le partager, avec ses réussites, avec ses espérances, nous devons être lucides sur notre histoire et notre passé.

La reconnaissance de la responsabilité de la France est un acte symbolique, qui fait avancer la paix des mémoires, de toutes les mémoires de la Guerre d'Algérie, de ces mémoires blessées. Elle les réconcilie sans les confondre, mais surtout sans les opposer.

Tant de nos concitoyens restent liés à l'Algérie, par leur histoire familiale, par leurs souvenirs, par les liens qu'ils continuent d'avoir avec ce pays ami. La grandeur est toujours du côté de ceux qui réparent, plutôt que de ceux qui séparent.

Cette reconnaissance, celle que je viens de faire, c'est un acte de confiance de la France, pour la France.

C'est ce qui nous permet de vivre ensemble. Voilà pourquoi je tenais, en ce 25 septembre 2016, à venir ici, dans cette Cour des Invalides, devant vous, exprimer la vérité telle qu'elle fut, et la responsabilité telle qu'elle doit être reconnue.

Pour que vive la République, et que vive la France.